

Guizot et la Seconde République

En février 1848, l'avènement de la Seconde République mettait fin à la carrière politique de Guizot, vingt-six avant sa mort (1). C'est moins l'aspect biographique (notamment la fuite puis le séjour en Angleterre, les conditions du retour en France, la reprise du travail historique) que l'aspect sociologique de cette élimination que nous voudrions analyser. Guizot avait été le porte-parole et le représentant au pouvoir d'une fraction importante de la bourgeoisie avant 1848. Momentanément écartée du pouvoir par la Révolution de Février, elle sut néanmoins s'adapter rapidement au suffrage universel ; mais pour cela, elle changea de guide. Les archives privées de Guizot, que le regretté Jean Schlumberger m'avait autorisé à consulter aux Archives nationales, renferment plusieurs correspondances intéressantes par leur continuité et par leur caractère complémentaire ; elles permettent de mieux comprendre le comportement politique de Guizot sous la Seconde République (2). La plus importante est celle qu'il entretient avec son secrétaire et ancien Chef de Cabinet Génie, surtout pendant son exil à Londres ; celles qu'il échange avec Dumon et Vitet, deux anciens amis et disciples, la complètent. Mais d'autres lettres sont intéressantes par leur destinataire (celles à Louis-Philippe) ou leurs auteurs (Lord Aberdeen, le duc de Nemours...).

Nous ne voulons pas écrire la vie de Guizot sous la Seconde République, mais présenter — surtout à travers des documents de l'époque — deux des trois aspects principaux d'une activité politique qui n'aboutit pas à une

(1) Sur Guizot au moment de la révolution de février 1848, cf. D. JOHNSON : *Guizot. Aspects of French History, 1787-1874*, Londres, 1963.

Sur la situation politique des catégories dirigeantes cf. A.-J. TUDESQ : *Les grands notables en France, 1840-1849, étude historique d'une psychologie sociale* (P. U. F., 1964).

(2) Les documents que nous citons sont conservés dans la sous-série 42 AP des Archives nationales.

rentrée politique ; ces trois aspects — la candidature aux élections législatives de 1849, la publication de son livre *De la Démocratie en France*, ses efforts en faveur de la fusion monarchique — se déroulent en même temps à la fin de 1848 et au début de 1849 ; l'échec des deux premiers atténue la portée du troisième aspect qui se prolonge plus tard, mais que nous ne traiterons pas car Claude Noël Desjoyeaux lui a consacré de nombreuses pages dans un livre publié en 1913 : *La fusion monarchique 1848-1873*.

I. L'IMPOSSIBLE RENTRÉE PARLEMENTAIRE DE GUIZOT EN 1849.

Guizot s'était réfugié à Londres en mars 1848 ; l'instruction d'un procès contre lui avait commencé sous le gouvernement provisoire : elle fut peu active et une ordonnance de non-lieu fut même rendue le 28 novembre 1848, y mettant un terme. Ces deux circonstances avaient toutefois mis Guizot à l'écart de la vie politique, en cette année 1848 au cours de laquelle l'intensité des événements accéléra l'évolution de l'opinion.

Déjà dans une lettre du 4 novembre 1848, Génie faisait état d'articles de *La Presse* et « d'autres journaux » qui « ont affirmé après elle que vous vous présentiez aux élections du Calvados et que vous y seriez élu », et il ajoutait : « Pour moi je pense qu'il faudrait au plus tôt démentir la candidature du Calvados. Vous n'y êtes point porté, vous ne voulez pas y être porté, et dès lors, il ne vous convient pas de laisser dire qu'on vous y porte. Le candidat, c'est M. Thomine, dont vous m'avez parlé en si bons termes » (il s'agissait d'une élection complémentaire).

Le 8 novembre Génie écrit à Guizot : « Le bruit s'est répandu dans Paris que votre candidature faisait des progrès dans le Calvados et que votre élection y serait faite à l'unanimité ».

Thomine se retirerait devant lui. Dans une nouvelle lettre, du 19, sans doute, en réponse à une lettre de Guizot rejetant toute candidature, Génie écrit : Il n'est point question et il n'a point été question de votre candidature dans le Calvados » et d'ajouter sur les rumeurs qui avaient pu circuler à Paris « il ne paraît pas que l'on ait eu [dans le Calvados] à s'occuper de vous ». Mais dans cette même lettre, Génie rend compte d'une conversation avec l'ancien préfet Bocher : « nous avons donc parlé de vous et de votre situation dans le Calvados et de vos chances dans le cas d'élections générales plus ou moins prochaines » ; et de

rapporter des paroles de Bocher qui l'inquiètent : « Il n'a nullement été question de M. Guizot, m'a dit Bocher, son nom n'a été prononcé ni à l'occasion des élections d'avril, ni depuis, jusqu'à présent il n'est venu dans l'esprit de personne que l'on puisse songer à M. Guizot, et à moins d'un grand changement, s'il y avait des élections dans les mois d'avril, de mai ou de juin, non seulement il ne serait pas élu dans le département, mais il ne figurerait pas parmi les candidats » ; et d'indiquer que les candidats sont déjà choisis et que Guizot, qui avait des adversaires même dans l'arrondissement de Lisieux, « dans le reste du département, avait plus d'adversaires que d'amis, toujours à cause des faveurs concédées à l'arrondissement de Lisieux ». Génie ajoute : « que faut-il faire ? je ne veux pas, je ne puis pas croire que vous aurez à lutter contre Target et contre Cordier, deux jeunes gens que vous avez faits et qui ont plus à attendre de vous que d'eux-mêmes [...] Vous aviez reçu des ouvertures de la Gironde et du Gard, ne faudrait-il pas leur donner suite ? Et comment ? Ne perdez pas de temps, tout va si vite, qui sait où nous en serons dans deux mois, dans six semaines [...] il n'y aurait pas de mal à avoir plusieurs élections, ce serait un malheur irréparable de ne pas arriver à la prochaine assemblée ».

Dans une lettre du 4 décembre concernant la publication du livre *De la Démocratie*, Génie conseille à Guizot de ne pas tarder et s'appuie sur l'avis de Bertin (du *Journal des Débats*). « Vous êtes libre aujourd'hui et le premier acte de votre liberté vous remet en scène noblement, dignement, grandement ; or il est important que l'on ne vous oublie pas, que l'on se remette à compter avec vous, que vous preniez la place qui vous appartient ».

L'interruption des poursuites permettait à Guizot de rentrer en France et de se présenter aux élections législatives, considérées comme prochaines, dès l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence. Dans une longue lettre du 21 décembre 1848 Génie lui écrit : « Vous devez penser que votre élection à l'assemblée prochaine est ce qui m'occupe le plus : j'ai envoyé vos lettres dans le Calvados et dans le Gard, Mallac qui était à C. [?] et qui n'est de retour que depuis ce soir, va écrire à Bordeaux à M. Dufour-Dubergier pour lui demander, de son chef, ce qu'il penserait de votre candidature dans la Gironde ; je craignais que Duchatel ne se portât aussi dans ce département et que l'on ne voulût pas y poursuivre en même temps l'élection de M. Molé, celle de Duchatel et la vôtre ; mais Mallac me répond que Duchatel sera élu dans la

Charente-Inférieure avec une grande majorité, qu'il ne pense pas à la Gironde et que c'est tout au plus Napoléon Duchatel qui pourrait y songer ; or, dit Mallac, vous n'avez pas à vous gêner pour Napoléon. Mallac prétend que vous pourriez être facilement porté dans la Somme. Quant au Gard il prétend que votre élection ne peut y réussir qu'avec le concours de M. de Larcy et de M. Béchard, et comme il a souvent l'occasion de voir le premier, il le sondera et verra ce qu'on peut avoir à faire.

J'ai chargé Mallac de voir Bocher ; il va le faire ; mais il lui faudrait un mot de vous pour entrer en matière ; un mot dans lequel vous diriez de Bocher ce que vous m'avez dit à moi-même ; que vous seriez charmé de faire alliance avec lui, que c'est le meilleur, etc. Je tiens à ce que Mallac voie Bocher afin de contrôler par l'impression qu'il recevra de sa conversation celle que j'ai reçue moi-même ».

Il ressort de ce long passage, d'abord que Guizot, par une lettre du 17 décembre que nous n'avons pas, avait donné explicitement ses directives à Génie en vue de sa candidature et qu'il songeait à une candidature multiple. A cela deux hypothèses, ou bien il souhaitait renforcer sa position par une élection multiple (ainsi Thiers, le 4 juin 1848, avait été élu dans 4 départements), ou bien il redoutait de n'être pas élu dans le Calvados.

Dans la même réponse Génie faisait le point de la situation dans ce dernier département : « il me revient toujours, en ce qui concerne le Calvados, que les affaires électorales y sont gouvernées par MM. Thomine et de Fontette. Ces messieurs, me dit-on, se sont rapprochés de M. Abel Vautier ; les deux premiers représentant le côté légitimiste, M. Vautier représentant le côté conservateur disposé à faire alliance avec les légitimistes : ces messieurs supposant que le Calvados aura huit représentants à élire voudraient cinq légitimistes et trois conservateurs ; ceux-ci seraient vous, M. Abel Vautier et Bocher. Mais Bocher voudrait un plus grand nombre de candidats conservateurs ; il plaide surtout pour M. Paulmier son ami l'ancien député ; ajoutez à cela M. Delacour et puis Target et puis Cordier. Dieu sait où nous irons ! J'ai expliqué tout cela à Mallac ; il faut qu'il sache le fond de la pensée de Bocher que je reverrai après Mallac. Vos anciens amis de Lisieux sont-ils en mesure de vous mettre au courant de la situation du département ? vous avez perdu le meilleur ; je ne sais pas bien ce que valent les autres pour une circonstance si importante et si difficile : il me vient

quelquefois dans l'esprit que peut-être votre présence dans le Calvados serait utile ; je n'en sais rien, je vous dis tout cela pour que vous y pensiez ».

Il semble donc que la candidature de Guizot dans le Calvados ait été surtout appuyée par les légitimistes. Bocher avait été préfet du Calvados de janvier 1843 à la Révolution de Février, succédant à Target ; les deux, en 1848, semblent s'être émancipés de leur ancien patron.

Dans la même lettre enfin, Génie fait part de l'influence toujours exercée par Guizot et par les directives de ses lettres sur Armand Bertin, « *Le Journal des Débats* est toujours le meilleur point d'appui ».

Une nouvelle lettre de Génie, du 28 décembre, précise les difficultés de la candidature dans le Calvados : « Mallac a vu Bocher, que j'ai revu aussi. Il est clair qu'il aurait voulu éviter votre candidature dans le Calvados ; elle le gêne et l'inquiète ; et vous lui auriez rendu service en y renonçant ; il est aujourd'hui bien convaincu que c'est chose impossible, il aurait dû le comprendre de lui-même ; n'importe, il semble en prendre son parti et j'espère que nous ferons campagne ensemble : il faut entrer dans la question du Calvados, je crois devoir vous faire remarquer que vous n'avez porté sur votre liste aucun nom légitimiste de ce département. Je n'y vois ni M. Thomine, ni M. de Fontette ; je n'y vois pas non plus M. Abel Vautier ni M. Delacour ». Sans doute s'agit-il de la liste des personnes à qui adresser un exemplaire de son livre *De la Démocratie*. C'est la publication de ce livre qui occupe le plus de place dans les nombreuses lettres de Génie fin décembre et début janvier ; le 4 janvier, toutefois, il donne à Guizot quelques informations à la suite du retour du Calvados d'un de ses correspondants Herbet (?) : « Il vient de passer plusieurs jours dans le Calvados : il y était allé plein de préventions contre votre candidature ; il en est revenu convaincu qu'elle avait de très bonnes chances ; il faut donc qu'il ait trouvé la situation bien bonne : il est impossible d'avoir plus d'entrain, plus de dévouement. Il pense, comme moi, que vos anciens amis sont un peu courts [?] pour l'état de choses créé par la Révolution de Février ; il excepte M. Leroy-Beaulieu. Il croit que Cordier se conduira bien, qu'il se retirera devant vous avec empressement : il ne juge pas de même Target, qui ne se retirera que s'il y est contraint. Il croit que Bocher est un mauvais associé ; et aussi M. Abel Vautier ».

Génie était trop un habitué des intrigues politiques et électorales pour ne pas saisir les difficultés de la candi-

dature de Guizot, même dans le Calvados. Dans une longue lettre du 3 février 1849 encore consacrée, surtout, à l'accueil réservé au nouveau livre de Guizot, Génie écrit : « la question électorale dans le Calvados se complique, ce me semble » ; il rend compte de conversations qu'il a eues sans préciser avec qui, sans doute des légitimistes : « Autorisé par votre lettre du 20 janvier [...] J'ai dit que votre retour serait plus nuisible qu'utile [...] J'ai recommandé que l'on s'occupât vivement des élections en s'unissant intimement avec les conservateurs afin d'arriver en aussi grand nombre que possible [...] Enfin j'ai demandé la coopération, le concours énergique et actif des curés du Calvados ; cette coopération, ce concours m'ont été promis avec empressement sans réserve et comme une chose résolue d'avance ; j'ai demandé ce même concours dans le Gard ; on n'y avait pas pensé et l'on m'a fait une objection dans votre qualité de protestant...! On m'a demandé, revenant au Calvados, si vous étiez bien sûr du parti conservateur, de toutes les nuances du parti orléaniste, commençant à l'ancienne Gauche dynastique et s'étendant jusqu'aux limites du parti légitimiste [...] Précisant la question, on m'a demandé si je croyais que vous puissiez compter sur l'appui sincère de M. Molé et de M. Thiers ».

Génie indique — toujours dans la même lettre — « qu'il eut le 1^{er} février une nouvelle conférence », demandée parce « qu'il s'agissait de votre candidature dans le Calvados, qu'il surgissait un grave incident [...] Voici ce que l'on m'a raconté. J'analyse en supprimant la forme du dialogue : « On avait eu raison de douter du concours sans réserve du parti conservateur ; les personnes qui représentent ce parti dans le comité central ont combattu les candidatures de MM. Guizot, Duchatel, Hébert, Dumon, etc. Ce comité, qui n'est point encore formé, en est cependant aux préliminaires. On a déjà décidé de sa composition. Il sera formé d'un certain nombre de représentants appartenant à la réunion de la rue de Poitiers ; dix de ces représentants seront pris dans le parti orléaniste ; dix dans le parti légitimiste ; quatre dans le parti républicain modéré, quatre dans le parti bonapartiste ; on ajoutera le bureau de la réunion, ce qui donnera un nombre total de trente-trois ou trente-cinq représentants. Quoique le comité ne soit pas encore formé, il y a eu quelques conférences préliminaires entre les représentants qui en feront partie. Dans l'une de ces conférences, les légitimistes ayant parlé de vous et ayant demandé votre candidature, les conservateurs ont répondu qu'ils ne voulaient point aller si loin ;

que la candidature des derniers ministres du Roi Louis-Philippe serait embarrassante pour tout le monde ; qu'elles n'étaient point mûres ; que certainement après la révolution de 1830, en 1831 ou 1832, personne n'aurait songé à porter à la chambre des députés M. de Polignac, M. de Peyronnet et que le parti conservateur se conformant à un tel précédent, ne demanderait aux légitimistes leurs concours ni pour M. Guizot, ni pour M. Duchatel, ni pour leurs collègues. Les légitimistes se sont arrêtés devant cette déclaration des conservateurs, ne pouvant prendre en main la cause des anciens ministres abandonnée par leurs alliés naturels : et les légitimistes du Calvados seraient fort embarrassés de soutenir la candidature de M. Guizot et peut-être même leur écrirait-on de Paris qu'il faut y renoncer. Si, en effet les conservateurs nous manquaient dans le Calvados, les légitimistes ne seraient point assez forts pour faire passer M. Guizot et pour éviter un échec, il vaudrait mieux ne point le porter du tout ».

« Je tenais à savoir quels étaient ces représentants orléanistes ou conservateurs qui faisaient si facilement bon marché de vous et qui admettaient si facilement le parallélisme et l'assimilation entre 1831 et 1849 ; M. de Polignac et M. de Peyronnet, M. Guizot et M. Duchâtel. On n'a pu m'en nommer que six : MM. Thiers, Molé, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Dupin, Maleville ; vous voyez que vous n'êtes pas en bonnes mains. On m'a demandé une exception pour M. Molé qui s'est montré favorable aux candidatures et dont l'attitude et le langage ont été convenables, mais il a été seul ». Génie, dans la même lettre, rend compte qu'il a mis au courant de cette situation le duc de Broglie. Celui-ci, qui avait vu Molé et Thiers, l'aurait rassuré ; peut-être n'avait-il pas en Génie une confiance totale ; peut-être aussi voyait-il dans la candidature de Guizot une erreur, mais ce n'est là qu'une hypothèse.

Génie, dans une longue lettre du 12 janvier (sur laquelle nous reviendrons, car elle concerne principalement la parution de *La Démocratie*), insistait sur les oppositions à la candidature de Guizot, du gouvernement et même « de personnes qui devraient être vos amis » : « elles vous diront que vous n'êtes point décidé à vous mettre sur les rangs [...] que vous savez combien vous avez peu de chance dans le Calvados », propos qu'il attribue à Bocher. Cette lettre fait aussi allusion à une conversation qu'eut Génie avec le préfet Morisot. « Il m'a demandé si vous étiez décidé à vous porter. J'ai répondu que oui, que c'était un parti pris, une résolution arrêtée sur laquelle vous ne

reviendriez pas », affirmations qui ne pouvaient que traduire la volonté de Guizot, volonté ancienne puisque Génie fait allusion à une lettre du 25 novembre dans laquelle Guizot parlait déjà de la candidature et des lettres qu'il écrivait à ses amis du Calvados.

Nous ne suivrons pas toutes les péripéties de cette candidature de Guizot ; elles sont révélatrices des alternatives de compréhension et d'incompréhension de la situation en France que Guizot connaît à distance.

Dans une lettre du 26 février Génie raconte qu'une fluxion de poitrine l'a retenu neuf jours dans sa chambre ; pendant ce temps il a reçu des visites, notamment de Hébert, Bertin, Mallac, Galos ; mais Piscatory et le duc de Broglie ont seulement fait apporter chez lui des lettres pour Guizot ; il parle d'une lettre de Guizot qu'il a donné à lire et qu'il voudrait faire lire, « assez pour donner à penser aux malveillants et aux amis tièdes ». On peut se demander toutefois si Génie, en n'osant pas aller à l'encontre de ce qu'attendait Guizot, n'endort pas son attention ; à l'occasion d'une lettre reçue, Génie écrit : « Ce que vous me dites des nouvelles du Calvados m'étonne et m'inquiète. Tout ce qui m'en revient est excellent. On m'assure que les légitimistes de toutes les nuances sont fidèles et ardents. M. Lenormant est plein de confiance dans M. Thomine ; M. de Nollent a tenu, à votre sujet, dans le cercle de la rue Duphot, un excellent discours sur votre candidature, annonçant que tout le parti vous porterait dans le Calvados, sans exception ; M. de Turgot qui s'était séparé de vous dans les dernières années, a raconté ces derniers jours à Brindeau (?) les meilleures choses ; n'admettant même point le doute sur votre élection. Je sais que chez M. Thiers on n'en doute pas. J'espère donc que les choses sont en meilleur état que ne le dit Herbet » ; et d'ajouter — ce qui semble inexact, mais Génie ne le savait peut-être pas — : « Ici le travail de l'hostilité semble s'endormir ; l'intrigue a l'air de reculer ; le langage de M. Thiers et de M. Molé est meilleur ». Thiers lui envoya Martin (son ancien chef de Cabinet) : « il a passé deux heures avec moi au pied de mon lit ; il n'a jamais été plus amical ; il a voulu parler de vous, de votre retour, de votre élection et tout cela avec un soin marqué, afin qu'il ne puisse rester dans mon esprit aucun doute sur les bonnes dispositions de M. Thiers ». Maleville et Morny semblent être les plus hostiles au retour de Guizot. Génie fait état aussi des rapports avec *La Presse* : « sans doute il ne faut pas qu'elle intervienne encore dans la question de votre candidature ; le moment n'est point

encore venu et le haut du pavé doit rester au *Journal des Débats* ». Le refus qu'avait opposé Guizot à des propositions sur son livre *De la Démocratie* n'avait pas amélioré les relations.

Une très longue lettre de Génie des 10-11 mars fait le point après de nombreux entretiens ; Vitet, qui n'a pas été nommé dans le comité de la rue de Poitiers (où ont été admis le duc de Broglie, Piscatory et Morny), pense que son exclusion s'explique parce que « vos ennemis, très décidés à n'avoir aucune contradiction sérieuse dans le comité, afin d'y traiter vos candidatures selon leur gré, avaient tenu par ce motif à l'écart, que vos candidatures étaient par eux plus menacées que jamais » (celle de Guizot et celle de Duchatel surtout), Vitet se demandant s'il valait mieux un retour de Londres avant ou après l'élection, Génie lui fit part qu'Herbet, qui arrivait de Lisieux où il venait de passer trois semaines, « trouvait la situation bonne et ne doutait pas des progrès de votre candidature ; mais qu'il jugeait votre présence nécessaire et qu'il vous avait demandé votre retour, qu'en effet on lui avait dit souvent : « M. Guizot, mais sans doute nous voterons pour lui, il faut voter pour lui, mais s'il le désire pourquoi ne vient-il pas ? Pourquoi reste-t-il à Londres ? C'est que sans doute il ne veut pas ou ne peut pas revenir », que Bocher qui est aujourd'hui pleinement rassuré sur sa candidature parce que les légitimistes l'ont adoptée, tient un très bon langage, à votre endroit et témoigne des meilleures dispositions, qu'il a prié Mallac de vous en écrire et de le mettre à vos ordres, et qu'il ajoute : « mais il faut que M. Guizot revienne, son absence lui fait un tort considérable », que de Caen on vous a expédié Bonneville pour vous dire que les personnes qui se dévouent au succès de votre candidature ont besoin de votre présence, qu'enfin M. Thomine en a dit autant à M. Lenormant ». Vitet aurait ajouté au sujet de l'avis que Génie devait prendre du duc de Broglie et de Piscatory : « Ils seront l'un et l'autre très prononcés contre le retour : Piscatory n'approuve point le retour de M. Guizot dans l'assemblée ; M. de Broglie ne voit dans l'élection de M. Guizot qu'une réparation ; l'un et l'autre sont dans une position fautive ; leur participation aux œuvres du Comité les embarrasse et les inquiète ». Génie indique aussi que Dumon partage l'avis de Vitet sur la nécessité du retour, qu'il lui a indiqué l'opposition à l'élection de Guizot de Pasquier (à cause de souvenirs de 1820, 1821) et F. Delessert. Génie a vu aussi Piscatory : « Il persiste à penser que vous ne devriez pas faire partie de l'assem-

blée ; vous n'y ferez rien, vous n'y pourrez rien faire » ; « Piscatory avait vu la veille M. Thiers qui lui a dit que personnellement il ne faisait aucune objection à votre élection [...] mais qu'au point de vue des élections générales, il devait reconnaître que votre candidature compromettrait dans les départements plus de cent cinquante élections modérées et que sous ce rapport elle aurait un effet désastreux ». Génie enfin rend compte de sa visite au duc de Broglie : « M. de Broglie m'a reçu froidement, plus froidement qu'à l'ordinaire ; il est triste, inquiet, découragé [...] », ne souhaitant pas être élu : « Je voudrais — dit le duc de Broglie à Génie — que M. Guizot tint le même langage ; qu'il dise : Je suis à Londres et j'y reste, si vous me nommez, j'accepterai, si vous ne me nommez pas, j'en serais charmé [...] [dans l'assemblée] il sera dans une position encore plus difficile que la mienne, étant plus compromis ; que quelqu'un ait à proposer une mesure d'ordre [...] on priera M. Guizot de ne point s'en mêler, de se tenir à l'écart, de se cacher ; car au lieu d'apporter une force il apporterait des obstacles [...] Il y a d'ailleurs un élément nouveau dans la question électorale [...] c'est l'élément bonapartiste » ; et « M. de Broglie conclut que l'échec si vous n'êtes pas élu sera bien plus grave que le succès ne sera avantageux », « il ne veut plus rien conseiller, vous devez prendre conseil de vous-même » indique Génie qui rapporte aussi : « Un point sur lequel M. de Broglie est très décidé, c'est sur votre arrivée à Paris ; si vous rentrez en France avant les élections, il vous faut éviter Paris à tout prix ». Il est encore question dans la même lettre de Génie de l'appui des légitimistes et du duc de Noailles à la candidature de Guizot, de l'éventualité d'une candidature dans le Gard.

Nouvelle lettre de Génie le 15 mars ; il annonce que Duchatel a renoncé à se présenter aux élections, comme l'avait déjà fait Dumon ; il écrit aussi, en réponse sans doute à un passage de la lettre de Guizot : « J'ignorai la manœuvre de Target et de ses amis ou plutôt de Duvergier de Hauranne ». L'opinion de Guizot ne se modifie pas pour cela ; d'une lettre du 18 mars de Génie, il ressort que Guizot a écrit à Madame Lenormant au sujet d'une brochure sur les élections qu'il voudrait voir paraître le 10 avril chez Masson. Génie interrogé par Masson lui parla d'une allusion dans une lettre ancienne, mais ajouta « que j'en savais moins que Madame Lenormant ».

Le 31 mars Génie avertit Guizot que, si le comité de la rue de Poitiers officiellement ne fait plus rien contre sa candidature dans le Calvados « il y a le langage intime,

la conduite secrète et les actes publics dirigés par cette conduite : l'un de ces derniers jours, mercredi je crois, le *Courrier Français* avait sur votre candidature, sur votre prétention, un article plein de fiel et de menace que *Le National* a relevé le lendemain [...] ; or le *Courrier Français* est aujourd'hui un journal ministériel ; il est rédigé par M. de Rheims (?) qui appartient à Maleville et à M. Thiers » et il ajoute : « Rien n'est plus violent et plus amer que la conversation de M. Thiers depuis quelques jours ; comme si votre candidature prenait plus de consistance et s'il avait à craindre de plus en plus votre rentrée ». Et Thiers mettrait en avant deux reproches : « il affirme que vous tenez de fort mauvais propos contre le président de la République ; il raconte vos conversations, vos paroles de mépris, votre dédain, comment vous déclarez que vous vous sentez humilié par le résultat de l'élection du 10 décembre » ; ce qui irrite les « anciens conservateurs qui se rallient en masse à ce qui est aujourd'hui, comme ils se ralliaient au Général Cavaignac » ; de plus, toujours en rapportant les propos de Thiers : « Vous ne ménagez pas plus dans vos conversations le Roi Louis-Philippe que le Président Louis-Napoléon ». Génie ajoute : « Je n'ai pas besoin de dire que ce sont là de pures inventions, mais enfin il est clair que dans ce moment, il est nécessaire de s'observer autant et plus que jamais », la deuxième phrase semblant donner une consistance aux reproches de Thiers, que la première phrase conteste. Thiers rendait aussi Guizot responsable de la Révolution de Février : « M. Guizot veut perdre la République comme il a perdu la monarchie ; il veut empêcher sa fondation [...] c'est le résultat d'un pacte fait avec les légitimistes ».

Dans un additif du 2 avril Génie, mentionne « la publication à l'occasion de nos élections » ; il en parla avec Bertin, avec Vitet, avec Mallac, avec Janvier, avec Piscatory, avec M. d'Haussonville... ; ce dernier seul ne voyait point d'inconvénient. Génie présente comme sa propre opinion, appuyée par celles de Bertin et de Vitet, l'avis suivant : écrire des lettres particulières à ses « amis locaux » : « si vos correspondants croient qu'il est nécessaire de publier vos lettres localement, qu'ils ne le fassent que dans les derniers jours afin que votre candidature reste tout à fait une affaire locale et ne devienne pas une question de politique générale ; nous pensons qu'il faut éviter d'engager la polémique des grands journaux de Paris et plus encore de provoquer cette polémique ». Réserve sans effets sur Guizot qui écrivit le 3 avril pour faire

imprimer sa brochure chez Masson. Génie lui écrit le 5 pour lui dire qu'imprimée dans la journée, une copie « vous en sera envoyée ce soir par la malle ; vous l'aurez demain à Londres, il faudra me la renvoyer sur le champ ». Tout en exécutant les ordres de Guizot, Génie le 6 lui fait part de l'avis de Vitet, défavorable à la brochure : « Vitet aurait voulu que vous eussiez ménagé quelque peu la République au moins dans son essai ».

Il est temps de présenter cette adresse de 14 pages qui contribua — pensons-nous —, au moins autant que les manœuvres de certains membres du comité de la rue de Poitiers, à l'échec électoral de Guizot.

Analysons le contenu de cette proclamation : d'abord son titre « M. Guizot à ses amis », sa date « Brompton, 6 avril 1849 », sa conclusion « mes amis savent quelles idées régleraient ma conduite. C'est à eux de juger quelle est celle qui leur convient à eux-mêmes. Qu'ils croient ma présence dans la prochaine Assemblée utile à notre cause commune, je suis prêt ». Ce ne fut pas, à proprement parler, une proclamation électorale adressée aux électeurs, à l'opinion ; candidature sans l'être : c'était là une première erreur par rapport au suffrage universel. Quant au fond, ainsi que l'avait fait remarquer Vitet, ce n'était qu'un résumé du livre *De la Démocratie*, d'allure plus agressive, parce que plus condensé ; Guizot se place au service de l'ordre qu'il rattache aux « trois gouvernements sérieux et qui ont duré, le Consulat devenu bientôt l'Empire, la Restauration et la Monarchie de 1830 », c'est à l'union des partisans de ces trois régimes qu'il s'adresse ; ce faisant il réaffirme son attachement à la monarchie constitutionnelle « le gouvernement qui convient le mieux à la France ». Un appel sans conclusion, sans autre proposition que l'assurance que son auteur reste identique à lui-même, une vision politique de la situation (nécessité d' « un gouvernement stable »), se combinent avec un certain discrédit sur tout ce qui a été fait depuis 1848 ; à peine un mot sur le « président » pour souhaiter dans l'élection de l'Assemblée « le même instinct qui a guidé le peuple dans l'élection du président » ; le regret que l'ordre soit « bien moins défendu qu'il ne le faut » ; la leçon faite à tous, « A quoi servent les révoltes de l'orgueil blessé ? », « point de fausse apparence, point de réticence mensongère ». Ce texte ne donnait aucune proposition précise, ne comportait aucune allusion au département, dont le nom n'était pas même énoncé.

Quant à la forme enfin, constatons qu'en 14 pages, le mot « République » n'apparaît que trois fois ; et c'est chaque fois pour être opposé aux « gouvernements sérieux ». Le mot clé, c'est *ordre* qui revient 28 fois, associé à *société* (9 fois), *France* (6 fois), *union* (7 fois). C'est en termes militaires, en termes de conflit que Guizot s'exprime : *attaquer, défendre, drapeau, victoire, armée*. Son langage comme sa pensée se dressent contre la République : « la France a été bouleversée ou opprimée, jamais régulièrement et efficacement gouvernée par la République. C'est une forme de gouvernement qui, mise à l'épreuve, n'a pas encore fait ses preuves parmi nous ».

Il n'est pas étonnant qu'une déclaration aussi catégorique ait été mal appréciée par le comité de la rue de Poitiers, soucieux précisément d'abriter derrière la République ce qui pouvait diviser ses membres. Dans le département du Calvados même, l'effet de cette déclaration fut déplorable ; *Le Pilote du Calvados*, dans un éditorial du 17 avril 1849, écrit : « La réponse équivoque du Comité de la rue de Poitiers n'a pas découragé les partisans de M. Guizot. L'ancien ministre du roi Louis-Philippe ne s'est pas lui-même rebuté de l'accueil froid et embarrassé fait à sa candidature ; et sans calculer les chances favorables ou contraires qui l'attendent, il vient de se mettre résolument à la discrétion de ses amis » ; et le journal cite la proclamation de Guizot qui avait été publiée le 14 avril par *Le Journal des Débats*. Ce même journal consacre le 24 avril 1849 son éditorial à Guizot : « Malgré les attaques dont la lettre de M. Guizot a été l'objet, nous n'avons pas cru nécessaire d'entamer une polémique » ; il ne peut s'empêcher d'envisager l'éventualité d'une non élection. Le journal de Bertin avait publié le 7 avril une lettre de la municipalité et de notables de Lisieux demandant un conseil le 4 mars au comité de la rue de Poitiers sur la candidature de Guizot : « Comme on doit s'y attendre, elle rencontrera des adversaires sérieux ». Cette lettre demandait : « si vous ne pensez pas qu'elle pourrait entraîner quelques-uns de ces dangers que nous devons tous, dans la situation actuelle, nous efforcer d'éviter ». La réponse du comité fut dilatoire, se refusant à prendre position : « il se borne donc à souhaiter que les électeurs du Calvados s'organisent et forment des comités qui assurent l'unité des votes et fassent prévaloir la véritable opinion du pays ».

Il n'est pas douteux que cette lettre de « M. Guizot à ses amis », révélant combien son auteur était « déphasé »

par rapport à l'opinion publique, ait anéanti, le mot n'est pas trop fort, sa candidature ; suicide politique, qui amène le retrait de son nom des listes du parti de l'ordre, au point que Guizot obtint 166 voix sur quelque 89 000 électeurs, moins qu'il n'en obtenait en temps de suffrage censitaire.

Nous avons suivi, jusqu'à présent, la candidature avortée de Guizot à travers la correspondance de Génie, qui s'en tenait à l'opinion de Guizot sans trop oser le contredire. Ses amis manifestèrent parfois plus d'indépendance, sinon de perspicacité ; Piscatory n'hésitait pas à écrire à Guizot le 12 janvier 1849 : « Je ne sais pas ce qu'on vous dit de vos chances électorales, j'entends répéter qu'elles sont bonnes ; mais j'aurais besoin de le voir pour croire que dans notre plat pays il y ait des gens assez braves ou plutôt assez de gens braves pour vous assurer une majorité » ; Piscatory conseillait à Guizot de rester en Angleterre : « venir dans votre département pour y être battu, cela me désolerait ».

Le 2 mars Piscatory n'est guère plus encourageant : « on me dit qu'un grand effort se fait ici sur M. Thomine pour qu'il vous abandonne ; on ajoute qu'il ne semble pas disposé à en croire les trembleurs et les malveillants. Je crains cependant qu'au dernier moment les plus fermes courages ne fléchissent ; et c'est pour cela que je tiens pour préférable que vous ne reveniez pas. C'est cependant s'exposer à une grosse responsabilité que de courir la chance d'entendre dire que si vous étiez venu, vous eussiez réussi ». Il rapporte aussi que Thiers ne se dit pas hostile à la candidature de Guizot, mais « redoute l'usage qu'on fera de votre candidature pour combattre toutes les élections modérées [...], argument de nature à agir sur bon nombre d'intérêts en cause ». Cependant le 24 mars Piscatory assure Guizot que ni lui, ni le Duc de Broglie n'ont cherché à « vous engager à renoncer à votre candidature » et qu'ils se sont refusés à « vous déconseiller de vous présenter » ainsi « qu'on nous a engagés ». Qui est ce *on*, Thiers, Molé ? Enfin le 1^{er} avril Piscatory lui écrit : « si je n'avais pas été retenu par la crainte de la responsabilité [...], il y a longtemps que je vous aurais dit [...] que je ne crois pas qu'il y ait en France, un seul département assez brave pour vous élire ; le Calvados est-il une exception ? Je ne le connais pas, mais j'en doute » ; et d'ajouter qu'il en parlait le matin même « avec le duc de Noailles, qui est, lui, du très petit nombre qui ne vous redoute pas à l'assemblée pro-

chaîne ; et il me disait *qu'il fallait reconnaître que la crainte de vous y voir arriver était bien le sentiment général*. Si cela est, pensez-vous que les électeurs même les plus fidèles, même les plus énergiques, dans la mesure où notre pauvre pays peut les fournir tels, soient de trempe à persévérer ? Soyez bien informé, regardez y de très près, car il ne s'agit pas seulement d'un échec, il s'agit de la banale et facile accusation d'avoir fait échouer une liste modérée en y mêlant un nom trop compromis, trop lourd pour les courages ordinaires ».

Vitet, plus favorable à la rentrée parlementaire de Guizot, ne manqua pas non plus de l'informer sur les difficultés. Guizot dans une lettre du 28 décembre 1848 lui laissait entrevoir sa candidature : « Je suis toujours dans l'intention de ne rentrer en France qu'au mois de mars. A moins que la dissolution de l'Assemblée et les élections ne me donnassent des raisons de me presser ». Le 22 janvier 1849 Vitet écrivait à Guizot : « Je ne suis pas certain que (le préfet) du Calvados ait reçu d'excellentes instructions ». Plus tard, le 4 avril, Guizot lui demande son avis sur sa proclamation électorale, écrite « encore plus pour bien prendre ma position telle que je veux la garder que pour servir à mon élection. Si je suis élu à ces termes là, j'en serai bien aise. Si pour être élu, il faut dire autre chose, ou ne pas dire ce que je dis là, j'aime mieux ne pas être élu après l'avoir dit [...] Je veux rester et je désire paraître ce que je suis, un vieux monarchien constitutionnel ». Guizot se faisait encore quelques illusions : « mes nouvelles du Calvados sont toujours les mêmes, grande confusion, hésitation mêlée. Probabilité de succès ». Vitet lui répondit aussitôt, le 6 avril, et lui avoua que sa proclamation ne devrait s'adresser qu'à ses électeurs, sinon « il y aura mécompte, on s'attendra à y trouver quelque chose de plus que dans la *Démocratie* [...] l'effet sera manqué » ; et d'ajouter : « Envoyée en Calvados, c'est de la légitime défense, adressée d'abord à Paris, ce serait une soi-disant provocation ».

Dans une lettre non datée, mais écrite en mars sans doute, Vitet parle des élections en paraissant croire l'échec de Guizot inévitable : la future assemblée ? « Sans vous, sans Duchatel, sans aucun de nos meilleurs amis, ce sera pour moi comme un mauvais lieu », et plus loin « lorsque je vous ai vu si misérablement abandonné par les vôtres à Lisieux [...] ».

Dans une lettre écrite le 22 avril 1849 à Vitet, Guizot éclaire son attitude ; satisfait de l'effet de sa proclamation électorale, il déclare : « si je dois être élu, je ne dois et ne

veux l'être qu'en me montrant tel que je suis. Si je ne dois pas être élu, il m'importe d'avoir dit cela avant l'élection ; car je ne veux pas qu'on puisse dire, quand je le dirai après, que je le dis parce que je n'ai pas été élu » ; il écrit aussi : « Elu ou non élu (et si j'avais à parier, je parierai que je ne serai pas élu), je quitterai Brompton à la fin de mai pour me rendre directement au Val-Richer ».

Mallac servit d'intermédiaire avec Bocher ; celui-ci — raconte-t-il dans une lettre du 5 mars — protesta « contre les sentiments de tiédeur et même d'hostilité qu'on lui impute à votre endroit » dans une longue conversation la veille ; Bocher, Génie, les amis de Lisieux, tous insistent sur la nécessité pour Guizot d'être présent à Lisieux ; et Mallac ajoute : « Je crois qu'il ne serait pas prudent de résister à ces conseils venus de points si divers. Il vaudrait mieux sans doute que vous fussiez élu, sans avoir été obligé de venir vous mettre personnellement sur les rangs. Mais avant tout il faut assurer la victoire et ne rien négliger pour atteindre le but ».

Mallac, qui était en relations avec le comité de la rue de Poitiers, écrit à Guizot le 16 mars 1849 : « Je ne doute pas que le Comité vous soit contraire » et rapporte « une discussion des plus vives » qu'il eut avec Duvergier de Hauranne, lui disant : « Je crois sa présence [de Guizot] funeste au parti de l'ordre, dans la nouvelle assemblée. Il ne pourra pas y paraître sans renouveler les anciennes querelles et sans nous causer d'invincibles embarras » ; Mallac s'opposa à ce point de vue, mais il ne l'en rapporte pas moins à Guizot, en le prévenant aussi que les membres du Comité « travaillent en ce moment à vous enlever le parti légitimiste. M. Thomine-Desmasure et M. Nolland sont assiégés de toutes parts ; et je ne suis pas sûr qu'ils aient la fermeté de résister jusqu'au bout ». « Je ne désespère donc pas de votre succès, mais je le regarde comme très incertain ». Il est de plus peu favorable à une publication avant les élections : « C'est là une démarche bien délicate ! Il faudra frapper bien juste pour ne pas manquer son coup ».

Barante, qui semble moins associé aux projets de Guizot qu'à d'autres époques, fait entendre les mêmes réserves. Il écrivait le 14 janvier 1849 : « Des amis à vous et à moi m'ont paru beaucoup trop certains des élections du Calvados. Après les avoir vus, j'ai eu de trois côtés différents des informations qui m'inquiètent. M. Bocher, l'ancien préfet, a peu d'assurance, comme vous le savez sans doute ces élections par suffrage universel, scrutin de liste et concen-

tration au département ne peuvent être conduites que par un comité directeur. Il se met en rapport avec les hommes influents de chaque arrondissement et compose ou modifie sa liste selon leurs indications ; hors de cette action du comité et de ses correspondants il n'y a point de chance de succès ; tout travail essayé à part serait nuisible et blâmé. J'espère que les personnes qui nous sont dévouées savent encore mieux que moi quelle marche il faut suivre ». Le 8 février il se plaignait de la multiplicité des candidatures conservatrices, ajoutant : « on m'a raconté que cela se passait ainsi même dans le Calvados ». Le 28 février Barante écrivait à Guizot : « Les manœuvres dirigées contre votre élection sont un avant goût de ce que nous devons attendre. J'ai été sur ce chapitre plus mécontent de la mollesse des uns que de l'aversion des autres [...] J'ai souvent traité des chances bonnes ou mauvaises avec M. et Mme Lenormant, je les trouvais un peu portés à l'illusion ».

Autre correspondant pessimiste, l'ancien ministre Dumon parle le 22 janvier 1849 du « sentiment que j'entends assez souvent exprimer sur notre candidature et plus particulièrement sur la vôtre et sur celle de Duchatel. On en désirerait l'ajournement ».

Au moment des élections, le 14 mai, Guizot ne devait plus se faire aucune illusion. Génie lui avait écrit le 30 avril : « Je n'ai aucune nouvelle de Lisieux ; j'ignore ce qui s'y passe, si votre candidature est retirée ou si elle est maintenue », et le 2 mai : « Je vous ai demandé si vous aviez un vrai désir d'arriver à l'assemblée prochaine ; mon doute venait de toutes ces circonstances qui caractérisent plutôt une conduite négative, une conduite d'abstention qu'une conduite active, une conduite de désir ou d'ambition. Pour moi j'ai dû me conformer, je me suis conformé à vos désirs [...] J'ai résisté, croyez-le bien, à de fortes tentatives lorsque j'ai vu vos affaires à Lisieux manquer de direction, et puis enfin vos intérêts si lâchement abandonnés ; faut-il en faire autant pour le département du Gard » ? Et Génie se fait l'interprète de la déception de Berlin en voyant une lettre de Guizot à un ami publiée non dans son journal mais dans *L'Univers* du 30 avril, lettre dans laquelle Guizot écrivait : « Il n'y a point de rôle, ni de place pour moi, dans les anti-chambres qui peuvent conduire à l'Assemblée, fut-ce le salon de la rue de Poitiers ». Il n'y eut plus de lettre de Génie entre le 3 et le 21 mai : ce fut Mallac qui rendit compte des élections à Guizot. Le 22 mai Génie rend compte à Guizot d'une conversation qu'il eut le 16 avec le duc de Broglie : celui-ci « a

beaucoup insisté sur les motifs qui doivent vous faire retarder votre retour ». « Je ne voudrais pas répondre — lui déclara le Duc de Broglie — que 300 mauvais sujets de Lisieux n'iraient pas l'insulter au Val-Richer, lui et ses enfants. »

Guizot devait rentrer en France en juillet 1849 ; quelques cris hostiles saluèrent son débarquement au Havre ; on ne saurait dire que Guizot ait été mécontent de ces manifestations hostiles qui lui attribuaient encore une importance, une importance qui pourtant n'apparut plus publiquement.

Il est excessif, je crois, d'attribuer à certains dirigeants du Comité de la rue de Poitiers (dont Thiers) la principale responsabilité de l'échec de Guizot. Sans doute fut-il le principal artisan de son échec ; il faut aussi tenir compte et du suffrage universel et du scrutin de liste modifiant l'élaboration des candidatures. La force de la réaction conservatrice en 1849 provint précisément de son adaptation au suffrage universel et de sa mutation profonde, l'amenant à éliminer ceux de ses anciens chefs, trop rigides pour s'adapter. La révolution de 1848 a provoqué une redistribution des forces, révolutionnaires mais aussi conservatrices.

II. « DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE »

Cette publication, effectuée en janvier 1849 par la Librairie Victor Masson, devait, dans l'esprit de son auteur, marquer sa rentrée politique, avant même sa rentrée en France. Dans une lettre adressée à Vitet le 5 octobre 1848 pour le féliciter de son article dans la *Revue des Deux-Mondes* Guizot écrit : « Je travaille aussi. Je veux être en mesure, quand le moment viendra, de dire mon avis. Vous êtes l'une des trois personnes que je consulterai quand ce moment me paraîtra venu. Mais ne dites, je vous prie, à qui que ce soit que je pense à autre chose qu'à Cromwell et à la République d'Angleterre ». Quelques semaines plus tard, Guizot lui adressa une partie de son texte et Vitet lui répond le 14 décembre : « Ce sont de bonnes et hautes vérités, admirablement dites et qui produiront je l'espère un grand et salutaire effet. Vous serez un trouble-fête pour quelques braves gens qui ont la bonté de croire que tout est fini et que nous allons filer des jours d'or et de joie parce qu'un bon coup de vent vient de balayer notre plus

grosse écume révolutionnaire ». Ainsi Vitet donne-t-il à la future publication une signification qui ne nous était pas apparente, à une première lecture, de mise en garde à l'encontre de Louis-Napoléon Bonaparte. Dans la même et longue lettre, Vitet fait l'analyse critique que lui avait demandée Guizot ; il lui conseille de ne pas modifier les derniers chapitres, mais plutôt les trois premiers : « l'idée fondamentale de l'ouvrage me paraît être celle-ci : *Comment rétablir la paix au sein de la société ?* Eh bien ! cette idée, rien ne la fait soupçonner dans les premiers chapitres. Vous ne parlez d'abord que de la confusion déplorable et impie du bien et du mal [...] le lecteur ne voit pas où vous voulez le conduire [...] Il passe au second chapitre ; il voit que cette confusion, ce *cahos* [sic] se cache sous un mot, le mot démocratie ; puis dans le troisième chapitre que ce mot a des séductions infinies [...] ».

Guizot semble avoir tenu compte de ces conseils ; car dans la publication, c'est dans le chapitre premier, d'où vient le mal que se trouve la dénonciation de la Démocratie, source du chaos. De même si l'on trouve page 2 une allusion à Louis-Philippe et à lui-même, Guizot ne fait plus allusion, à cet endroit, au Général Cavaignac. Vitet avait écrit : « C'est selon moi trop d'honneur au général Cavaignac que de l'admettre en trio avec le roi Louis-Philippe et vous. Quand l'ouvrage paraîtra au 15 janvier, personne ne songera plus au général Cavaignac ». Par contre il ne tient pas compte de la critique de Vitet concernant « l'empire du mot *démocratie* [...] Cela était peut-être plus vrai il y a trois mois qu'aujourd'hui [...] ; de ces deux mots *république* et *démocratie* le plus en baisse est assurément le second ».

C'est Génie qui reçoit le 1^{er} décembre le manuscrit apporté de Londres par John Lemoine, du *Journal des Débats*, avec mission de le communiquer au duc de Broglie, à Vitet, à Bertin, à Lenormant ; une lettre de Génie du 4 décembre l'indique explicitement et parle de l'approbation de Bertin. Ce dernier s'occupe aussi des conditions de publication. « Bertin connaît M. Masson comme il connaît tous les libraires qui ont un grand mouvement d'affaires, ni plus ni moins » ; et Génie demande à Guizot de lui donner des directives, sur le prix minimum, sur l'interdiction de « mettre la chose dans un journal en façon de feuilletons, ou même en façon de *premier Paris*, comme on l'a fait dans *Le Constitutionnel* pour le livre de M. Thiers sur la propriété » ; il ajoute aussi : « si le libraire n'a point à craindre l'offre de publications antérieures dans les journaux,

il pourra vous faire de meilleures conditions ». La lettre suivante de Génie, le 13 décembre, fait le point de la question, parlant de l'opinion favorable de Lenormant et « de la personne auprès de laquelle il était votre intermédiaire », de Vitet aussi, chacun préconisant toutefois quelques retouches ; Masson offre 3 000 F et la propriété de la publication pendant 12 ans, en tirant à 6 000 exemplaires, et en vendant le livre à 2,50 F il estimait à 3 000 F le coût de l'impression, 2 000 F les frais d'annonces et 2 500 F de bénéfices. Or « Bertin croyait que cela valait 5 000 F » ; et Génie songe à consulter un autre éditeur, Paulin.

Le lendemain 14 décembre, Génie écrit à nouveau à Guizot pour insister « sur la nécessité de publier au plus tard le 15 janvier » ; or « il ne faudra pas moins de 15 jours au libraire pour composer, corriger les épreuves, envoyer à Londres celle que vous voulez revoir et attendre son retour, tirer, plier, brocher etc. » ; le 15 nouvelle lettre, Masson accepte de donner 4 000 F, plutôt que de voir Génie prendre contact avec Paulin. Génie, s'appuyant sur l'avis de Vitet et de Bertin, est favorable à cette proposition (acceptée par Guizot). Seul le duc de Broglie absent de Paris n'avait pas encore vu le manuscrit, que son fils lui apporta après le 15 décembre. Le 22 décembre Génie, tout en indiquant qu'il a remis copie du traité (nous dirions du contrat d'édition) à Masson, écrit aussi « Albert [de Broglie] est très satisfait [...] il est d'avis que l'on se hâte de publier [...] ». La composition à l'imprimerie commença le jour même. Génie ajoute : « L'intention de M. Masson est de faire dans deux ou trois jours une *réclame* dans les journaux puis les annonces, puis les affiches. Bertin est tout prêt : je voudrais, sauf votre avis, que deux jours après la publication, *Le Journal des Débats* en fit le sujet de son *premier Paris*. Bertin ne nous refusera rien. Votre publication, c'est votre rentrée dans les affaires du pays ; la rentrée de votre parti, du parti des *Débats* [...] » ; et il pose aussi une série de questions sur les modifications à apporter, les personnes à qui il faudra envoyer un exemplaire. Une lettre de Masson à Guizot du 22 décembre, transmise par Génie, fait état de ce que vient de lui dire Bertin, « la nécessité de partir du résultat du vote pour la présidence » ; et Guizot effectivement ajouta deux pages d'avant-propos en ce sens.

Dans une lettre du 25 décembre 1848, Génie soumet quelques retouches à apporter sur les épreuves :

« 1°) Vous dites dans le chapitre III « C'est le développement, d'autres diraient le déchainement de la nature

humaine toute entière, sur toute la ligne et à toutes les profondeurs de la société » ; un peu plus bas, dans le chapitre II, vous dites « et plus la démocratie a d'empire c'est-à-dire plus la nature humaine est provoquée à se déployer tout entière en bien ou en mal sur toute la ligne et à toutes les profondeurs de la société, plus il importe [...] » ; cette répétition est-elle faite avec intention ?

2°) Le mot *chaos* revient bien souvent : Vitet m'a dit qu'il vous avait proposé de le supprimer quelquefois et de le faire disparaître du titre du 1^{er} chapitre ; c'est aussi l'avis de Bertin.

3°) Vous dites dans le chapitre II, qui est d'un admirable effet, « la société venait de repousser victorieusement la ruine de ses lois et de son honneur » ; cela est vrai, mais cela est-il bon à dire lorsque vous ne voulez certainement pas blesser les auteurs de cette ruine ? Ne faudrait-il pas affaiblir un peu le reproche ?

4°) Dans le chapitre VI vous dites : « Chargeriez-vous les fonctionnaires de protéger la liberté de la presse, les prêtres de veiller en faveur de la liberté de la pensée » ? Le Clergé a certainement la prétention, aujourd'hui plus que jamais, d'être le protecteur de la liberté de la pensée ; lui qui demande par-dessus toute chose la liberté de l'enseignement, il réclamera certainement contre votre expression, qui le blessera ».

Guizot tient compte de la première remarque en modifiant la phrase du chapitre II et en supprimant la formule répétée. Le mot *chaos* disparut aussi du titre du chapitre Premier, mais il resta utilisé dans ce chapitre : on le trouve trois fois dans la page 9 : « Le chaos se cache aujourd'hui sous un mot : *Démocratie* ». Guizot ne tient pas compte de la troisième remarque, ne modifiant pas son texte sur ce point. Il semble par contre qu'il ait supprimé tout le passage cité dans la quatrième remarque.

Guizot n'a pas modifié une formule citée « par excès de précaution », écrivait Génie au sujet de l'organisation chrétienne « puissance tutélaire qui malgré les abus et les fautes où sa force même et son étendue l'ont entraînée [...] ». Enfin dans ce même chapitre VII, il avait écrit la phrase : « Je reconnaitrai même que, dans ses craintes et dans ses désirs il [l'esprit religieux] est souvent injuste, ombrageux, susceptible, rancunier, exigeant ; qu'il tombe même quelquefois dans le courant des idées fausses, anarchiques ou chimériques, qu'il a mission de combattre », Génie lui écrit « vous le traitez bien mal ce me semble [...] » ; Guizot modifia en écrivant : « il est quelquefois ombrageux, sus-

ceptible, exigeant [...] » et en supprimant aussi « anarchiques et chimériques ».

Génie écrit dans la même lettre : « Bertin a revu lui aussi vos épreuves : il fait quelques critiques sur la ponctuation », sur quelques formules aussi ; Guizot avait écrit : « la révolution française est-elle donc destinée à n'enfanter que le doute et le mécompte », ce qui devient « que des doutes et des mécomptes ».

En même temps que le libraire Masson écrivait à Guizot, il adressait une lettre à Génie en lui exprimant plus directement sa pensée ; outre les détails sur la publication simultanée en anglais à Londres du livre et des considérations pratiques, Masson écrit : « Je voudrais bien qu'il entrât dans les vues de M. Guizot de faire de son introduction un traité un peu développé de la République. La France a grand besoin de bons conseils sur son organisation. Quant à moi, qui suis placé de manière à apprécier la position financière (par moi-même comme négociant et par mon frère receveur des Finances), je juge que la France ne pourrait supporter la nouvelle crise qui accompagnerait un changement de forme gouvernementale. Que l'on organise la République, qu'on ne la détruise pas ». Est-il besoin d'ajouter que Guizot ne tint aucun compte de la suggestion ?

Une lettre de Génie du 28 décembre 1848 nous informe des dernières circonstances précédant la publication. Piscatory a été vexé de ne pas avoir eu connaissance du manuscrit, alors que Bertin, le duc de Broglie, le duc de Noailles l'ont lu ; il ajoute aussi : « On commence à s'occuper ici de la publication ; M. Masson a déjà reçu des demandes : les journaux s'engagent déjà ; nous aurons des fureurs de la part de ceux de la République, il n'y a pas de mal. M. Masson a été réprimandé par plusieurs de ses amis, il le sera bien plus encore, cela ne lui fait rien ; mais l'important c'est que l'intérêt commence ; il sera certainement excité dans huit jours, prenons donc garde qu'un retard nous fasse manquer la bonne heure ». Dans la lettre suivante (du 2 ou 4 janvier), Génie envisage la parution le 9 janvier. « Le même jour de bonne heure j'aurai les exemplaires que je dois porter moi-même chez quelques personnes avec vos lettres ou sans vos lettres ». La vente au public commencera le 10. Quant aux journaux, c'est Madame de Mirbel qui doit voir Emile de Girardin ; Masson doit envoyer un exemplaire à Proudhon. Génie doit voir Veron ; mais « pour *Le Constitutionnel* certainement, et peut-être aussi pour quelques autres, se présentera une

difficulté ». C'est qu'un passage du livre, p. 117, sur la monarchie constitutionnelle avec hérédité de la pairie, a suggéré à des amis de Guizot qui l'ont lu la réflexion suivante : son manifeste « est à la fois destiné à agir sur les prochaines élections et à dessiner le rôle futur, les projets de M. Guizot pour l'avenir [...] Il nous promet purement et simplement le retour de 1814 ». Génie ajoute aussi : « on me demande ce qu'il faudrait répondre si dans les polémiques on affirme que M. Guizot est toujours dans les mêmes idées, qu'il voudrait aujourd'hui si l'occasion se présentait, ce qu'a voulu, en 1814 et en 1815, l'école à laquelle il appartient » et de conclure sur cette difficulté : « Je comprends parfaitement qu'elle puisse surgir dans la polémique ; je prévois même qu'elle surgira ». Génie rend compte le 5 janvier d'une longue conversation d'Armand Bertin avec Molé qui l'avait invité à venir le voir ; il y a été question de la future publication, dont Bertin a indiqué les grandes lignes à Molé ; celui-ci « doute de l'opportunité de cette publication ; il ne peut pas croire que les amis de M. Guizot la lui aient conseillée. Il demande si M. Guizot se présentera comme candidat à l'assemblée dans les élections prochaines ».

La publication eut bien lieu les 9 et 10 janvier ; elle contient 160 pages, en fait 150 pages de texte, n'ayant pas plus de 20 lignes à la page ; toute reproduction même partielle était interdite, à la demande du libraire éditeur : cela visait tous les journaux, même *Le Journal des Débats*. Après deux pages d'introduction annonçant l'objet : « c'est le mal que j'attaque, l'idolâtrerie démocratique », en quatre chapitres, Guizot présente une attaque systématique de la démocratie : « d'où vient le mal », « du gouvernement dans la démocratie », « de la République démocratique », « de la République sociale », procédant par accusation et affirmation, plus que par démonstration. Tout en marquant au passage, dans ces 70 premières pages, qu'il ne renie rien de ses idées ni de son action antérieure, c'est surtout dans les trois chapitres suivants, « quels sont les éléments réels et essentiels de la société en France », « conditions politiques de la paix sociale en France », « conditions morales de la paix sociale en France », que Guizot réaffirme la continuité de sa pensée et sa méconnaissance complète et volontaire de ce qui s'est passé depuis la Révolution de Février : la famille, la propriété et la religion sont présentées comme les trois principales forces sociales.

Il y a pourtant une double nouveauté dans la position de Guizot ; non dans le chapitre VIII « Conclusion », cinq

pages qui, précisément, ne comportent pas de conclusions positives ; mais, d'une part, il y a dans toute la publication un appel à l'union de toutes les forces conservatrices, c'est-à-dire légitimistes, orléanistes, bonapartistes ; or cet appel ignore à peu près complètement, et le Président de la République et le parti de la rue de Poitiers ; cet appel à l'union comporte une critique de Napoléon, « un despote » auquel il oppose Washington. En ignorant ainsi les forces conservatrices agissantes en France, à la fin de 1848, en se présentant comme moraliste, faisant la leçon aux Français, il ne pouvait qu'indisposer les dirigeants du parti de l'ordre qu'il appelait de ses vœux, tout en paraissant ignorer qu'il était déjà en train de se constituer. Et d'autre part, Guizot renonçait à sa position de juste-milieu, de médiateur, puisqu'à une division en trois tendances des conceptions politiques, il substituait une division sociale et morale en deux : les « mauvais » (parmi lesquels il ne citait nommément que Proudhon) et les « bons », dont il se présentait comme le porte-parole.

C'était un pamphlet plus qu'un manifeste. Les démocrates ne pouvaient souhaiter accusations plus systématiques pour illustrer l'attachement au passé de leurs adversaires. Les partisans de l'Ordre ne pouvaient que redouter une franchise et aussi une logique, une clarté d'analyse par exemple dans les ambiguïtés du vocabulaire de l'époque, ou dans les déductions tirées de la critique des républicains, rendant plus difficile les efforts de propagande populaire qu'ils tentaient. Seuls pouvaient être véritablement satisfaits les anciens conservateurs évincés depuis Février 1848 et les légitimistes auxquels Guizot réservait des pages élogieuses, imprévisibles sous sa plume un an plus tôt.

Génie, dans une lettre du 12 janvier au soir (deux jours après la mise en vente) écrit : « La vente a été énorme et à ce moment M. Masson en est au troisième tirage et comme chaque tirage est de 5 000 exemplaires c'est plus de 15 000 exemplaires qu'il aura fallu livrer au public ». *Le Journal des Débats* publie un article de Sacy et aussi l'*Assemblée Nationale* de Lavergne, et *Le Constitutionnel* de Boilay : « Mais on ne lui a pas laissé tel qu'il l'avait écrit ; on a coupé les portions les plus vives, les plus élogieuses ». Rémusat avait songé à faire un compte rendu pour la *Revue des Deux Mondes*, puis s'est rétracté. « *L'Événement* en a déjà fait un excellent [...] J'ai vu M. Victor Hugo et je lui ai remis un exemplaire et votre lettre ». Dans la même lettre Génie parle d'ouverture des légitimistes.

Que fut l'accueil du public ? Barante, qui le 3 janvier

écrivait : « je suis empressé de vous lire », donne ses impressions, dans sa lettre du 14, sur l'accueil fait au livre ; « cette curiosité est en général bienveillante et ceux qui seraient autrement disposés ne le témoignent pas. Le calme et la noblesse du langage, l'élévation des pensées, l'absence de ressentiments et de dissentiments sont très appréciés. Vous ne vous étonnez pas si le vulgaire et ceux qui veulent que l'auteur écrive pour eux, non pas pour lui, regrettent que vous ne leur disiez pas expressément les articles de loi et les mesures par où vous pourriez nous tirer d'affaire ». Vitet écrit à Guizot le 12 janvier : « Vous devez être content du succès [...] d'abord le succès matériel est très grand. Votre libraire peut vous en dire quelque chose ; puis l'autre succès est excellent [...] votre livre est le seul événement de la semaine ». Un autre de ses amis, l'ancien ministre Dumon, lui écrit le 12 janvier : « J'arrive bien tard pour vous féliciter du succès de votre écrit. Ce succès a passé mes espérances ». Mallac lui écrit le 16 mars : « Votre première brochure a eu un immense succès, mais je ne peux pas vous dissimuler qu'on lui a reproché généralement de manquer de conclusion ».

Génie avait écrit le 10-11 mars : « Masson est venu me voir hier ; la vente est à peu près arrêtée ; il a employé 18 900 et quelques exemplaires, il lui reste en magasin mille et quelques exemplaires [...] ».

Succès sans doute. Mais dans le monde des notables et de l'ancienne classe politique, il n'eut rien de commun avec le succès du livre de Thiers *De la propriété* ; le parti de l'ordre se formait sur la base d'une défense sociale, plus que d'un programme de restauration politique.

CONCLUSION

Louis-Philippe avait demandé à Guizot sa démission le 23 février 1848 ; cette décision a maintenu chez lui la conviction que sa politique avait été la bonne, puisqu'en y mettant fin, la dynastie et le régime avaient été emportés. La suite des événements de 1848 devait renforcer Guizot dans cette interprétation de la réalité et l'amener à renoncer à poursuivre sa carrière politique, plutôt que de désavouer le moindre de ses gestes.

C'est ce parti de l'Ordre qu'il avait appelé de tous ses vœux, alors même qu'il était au pouvoir, et qui regroupait en 1849 la plupart des forces conservatrices, qui étouffa son retour à la vie parlementaire.

Dans les deux domaines que nous avons présentés, l'action de Guizot a échoué (3). Il y a certes des causes psychologiques : Guizot était trop fier pour flatter l'opinion (ce que Thiers savait faire), et préféra consacrer désormais la plus grande partie de son temps aux études historiques, à l'Académie ou à l'Eglise Réformée ; c'est en 1848 qu'il arrêtera lui-même le récit de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*.

L'exemple de Guizot illustre la fin du rôle d'un homme politique trop lié à un régime (en l'occurrence le régime censitaire) pour s'adapter à un nouveau régime (le suffrage universel). Son élimination est un signe de vitalité pour le parti de l'Ordre, puisque c'est un signe de renouvellement des forces conservatrices que de se donner des interprètes mieux adaptés aux nouveaux temps. Renversé par une révolution populaire comme celle de Février, Guizot ne pouvait plus être que contre-révolutionnaire ; ce qui ne convenait plus à la position de Juste-milieu qui avait donné à son personnage une dimension historique.

(3) Il en fut de même pour le projet de fusion monarchique, non traité dans cette communication.